# Obtenir une licence : avoir un Permis d'Exploitation.

## Obligation réglementaire permettant de servir des boissons alcoolisées.

### Objectifs
Délivrance du cerfa 14407*03 - licence débit de boisson ou grande restauration.

### Enjeux
Servir des boissons alcoolisées dans le respect de la réglementation (toutes activités hors tables d'hôtes) en tenant compte des enjeux de santé publique.

### Pré-requis
Prévoir ou Etre en situation de servir des boissons alcoolisées -

### Contenu
La Formation comporte un contenu défini par le code de la santé publique et ne peut subir des adaptations qu'à la marge. L'intervenant a été choisi par son mode d'animation privilégiant l'interactivité, l'échange d'expériences professionnelles et la participation.
21 heures de formation sur trois jours.

J1 : Connaître le cadre législatif et réglementaire.
Connaître les conditions d'ouverture d'un débit de boisson.
J2 : Connaître les obligations d'exploitation liées à un établissement.
Apprendre les notions liées à la santé publique et à leurs aspects pratiques.
J3 : savoir se renseigner sur la réglementation locale.
Bilan de la formation, - Questionnaires de connaissance - délivrance ou pas de l'attestation (cerfa).

Pour les personnes justifiant de 10 années d'expérience en gestion d'un bar ou restaurant, une formule plus simple de la formation permis d'exploiter existe. La formation dure une journée.

### Infos complémentaires

**Durée de la formation** 2.5 jour(s)
**Date limite d'inscription** 19/02/2018

**Tarifs**
Adhérent 400€
Non adhérent 400€
Non agricole 400€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Nous contacter pour tout autre fond de formation, hors Vivea.

**Plus de renseignements**
Marie Coupet, responsable de stage.
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et PO
12, rue des genêts
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 01 14

**Taux de satisfaction :** %

Formation en salle. Repas à l'extérieur.

**Modalités d'accès :**

### Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|---|
| **05 mars 2018**<br>09:30 - 17:30 (8hrs) | Maison de la Région -<br>11000 CARCASONNE | Jérôme CHAPEAU - Alvea Formation. |
| **06 mars 2018**<br>09:30 - 17:30 (8hrs) | Maison de la Région -<br>11000 CARCASONNE | Jérôme CHAPEAU - Alvea Formation. |
| **07 mars 2018**<br>09:30 - 12:30 (3hrs) | Maison de la Région -<br>11000 CARCASONNE | Jérôme CHAPEAU - Alvea Formation. |

### Financeur(s)

### Financement de la formation et pièces à fournir

### Bulletin d'inscription

Nom et Prénom ___________________________________

Adresse ________________________________________

_______________________________________________

Tel ___________________________________________

Courriel _______________________________________

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)